

Axe stratégique 2 : Développement de la prévention et la promotion de santé

Objectif 2.1 : Renforcer la visibilité de l'offre de prévention et de promotion de la santé auprès du grand public et des professionnels de santé du Pays Thur Doller

Fiche-action n°6 : Développer une stratégie de communication de l'offre en prévention et en santé sur le territoire du Pays Thur Doller

Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser et communiquer sur l'offre de prévention existante sur le territoire, - Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de la prévention.
Porteur(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - PETR du Pays Thur Doller, Madame Naouel Gharbi, coordinatrice : sante@pays-thur-doller.fr - Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), Madame Mylène MARTEL, coordinatrice : m.martel@ch-rouffach.fr
Contexte	<p>Les professionnels de santé du PETR Pays Thur Doller sont motivés et impliqués dans les projets de prévention.</p> <p>Néanmoins, les actions de prévention déployées sont insuffisamment visibles auprès des professionnels des différents secteurs (sanitaire, social et médico-social) ainsi qu'auprès de la population.</p> <p>Dans ce cadre, les habitants interrogés dans le cadre de l'élaboration du CLS souhaiterait pour 66% d'entre eux avoir davantage accès à des lieux d'information et de soins.</p>
Modalités d'actions	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser et communiquer sur l'offre de prévention existante sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Cartographier les dispositifs de prévention existants sur le territoire. ○ Recenser et Communiquer sur l'offre existante sur le territoire auprès des professionnels des secteurs sanitaire, social et médicosocial ainsi qu'auprès des élus et habitants du territoire, ○ Mobiliser les centres sociaux pour communiquer sur l'offre de prévention existante sur le territoire, ○ Adapter les outils de communication pour chaque cible. - Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de la prévention : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fédérer les acteurs de la prévention dans le cadre d'un événement/forum pour favoriser leur interconnaissance, leur présenter les différents dispositifs existants sur le territoire et susciter une dynamique territoriale
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs de la prévention - Elus - Habitants du Pays Thur Doller

Territoire d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Pays Thur Doller
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté Professionnelle Territoriale Santé (CPTS) Thur Doller - Pôle Accompagnement Prévention Santé Alsace (APSA) - Association Au Fil de la Vie (PFR68) - Centres sociaux Culturels (CSC) - Communauté de commune de la vallée de St Amarin - Caisse Primaire Assurance Maladie du Haut-Rhin (CPAM) - Collectivité européenne Alsace (CeA) - Agence Régionale Santé (ARS) Grand Est - Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA le Cap) - SANTEA - Mutualité Sociale Agricole (MSA) - Régime local d'assurance maladie (RLAM) - Caisse d'Allocations Familiales du Haut Rhin (CAF) - Centre Hospitalier de Rouffach - Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA) pour l'hôpital de Thann
Calendrier prévisionnel	<p>☒ 2023-2024 ☒ 2024-2025 ☒ 2025-2026 ☒ 2026-2027 ☒ 2027-2028</p>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail de la coordinatrice du CLS du PETR Thur Doller - Aide au financement du poste de la coordinatrice du CLS du PETR Thur Doller par l'ARS Grand-Est – 12 500€/an - Temps de travail de la coordinatrice du CLSM du PETR Thur Doller - PTSM (selon nature des actions et des besoins financements potentiels) - Centres sociaux culturels pour l'organisation des forums - Appels à projets potentiels - Financement potentiel du programme Leader 2023-2027
Indicateurs de processus	<p><i>Mise en œuvre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions organisées par rapport au nombre prévu - Typologie des actions organisées - Dates et lieux des actions <p><i>Public cible</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des participants à chaque événement au regard du nombre prévu - Typologie des participants <p><i>Partenaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires associés à l'action - Typologie des partenaires associés à l'action - Nature des documents / échanges formalisant les partenariats <p><i>Information, communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des vecteurs de communication créés ou utilisés - Typologie des vecteurs de communication créés ou utilisés

	<p><i>Moyens</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie du financement des actions - Nom des financeurs <p><i>Suivi du programme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes impliquées dans l'équipe projet - Typologie des personnes impliquées dans l'équipe projet <p>Nombre de rencontres préalables aux actions</p>
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'habitants déclarant connaître l'offre de prévention et de promotion de la santé sur le territoire • Nombre de professionnels déclarant connaître l'offre de prévention et de promotion de la santé sur le territoire

<p>Rôle du PETR co-pilote Rôle du CLSM co-pilote</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se coordonner avec le co-pilote - Maintenir le lien avec chaque partenaire - Co-animer les rencontres - Co-rédiger les comptes rendus - Coordonner les actions relevant du PETR - S'assurer de la réalisation des actions prévues - Co-réaliser l'évaluation annuelle
--	--

Projet V

Renforcer la prévention et l'accompagnement à destination des enfants et des parents

- ✓ **Objectif 2.2 : Renforcer les compétences psychosociales des parents et des enfants du Pays Thur Doller**
- ✓ **Objectif 2.3 : Développer l'accessibilité physique à des actions de soutien à la parentalité sur le territoire**
- ✓ **Objectif 2.4 : Renforcer les connaissances et compétences des professionnels sur le repérage et l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales**

Fiche-action n°7 : Développer des actions visant à soutenir la parentalité sur le territoire

<p>Objectifs opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des actions de soutien à la parentalité sur le territoire, - Renforcer les compétences psycho-sociales des jeunes.
<p>Porteur(s) de l'action</p>	<p>Centre socio-culturel de Thann :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cathy Tollec-Romer, Référente familles, Coordinatrice Réseau 68 famille@cscpaysdethann.fr - Annie VOILLAUME, Directrice direction@cscpaysdethann.fr <p>Centre socio-culturel de Masevaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Céline LEHMULLER, Référente Familles, adulte.resp@crealiance.org - Caroline LEBON, Directrice, responsable.espaces@crealiance.org <p>Centre socio-culturel de Cernay :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Samia OUCHENANE, Directrice direction@cscagora.fr - Olivia SCHNEIDER, référente famille, coordination réseau Famille 68 olivia.schneider@cscagora.fr <ul style="list-style-type: none"> - CAF magalie.lopez-burg@cafmulhouse.cnafmail.fr - Communauté de Communes de Saint-Amarin, Responsable pôle petite enfance, Stéphanie SCHIRCH, s.schirch@ccvsa.fr
<p>Contexte</p>	<p>Les acteurs sollicités lors de la concertation soulignent un besoin de soutien à la parentalité sur le territoire, notamment pour accompagner les compétences parentales et psychosociales.</p> <p>Quelques actions sur cette thématique sont proposées sur le territoire du Pays Thur Doller, par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Réseau Parents 68 qui mène des actions pour répondre aux préoccupations des parents,

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le CAAPS qui déploie des actions de prévention sur l'hygiène de vie et notamment sur l'exposition aux écrans, <p>Ainsi, l'objectif du CLS est de répondre à ces besoins en renforçant l'offre existante sur cette thématique.</p>
<p>Modalités d'actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des actions de soutien à la parentalité sur le territoire (y compris pour les parents et/ou les enfants en situation de handicap) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Créer un guide type « être parent, enfant ou adolescent et habitant du pays Thur Doller », ○ Organiser un forum parentalité sur la thématique de la famille en lien avec le centre socio-culturel de Thann : rendre lisible les acteurs qui interviennent sur cette thématique ainsi que les solutions existantes, ○ Organiser un ciné-débat sur le post-partum en lien avec le centre socio-culturel de Thann, ○ Mettre en place l'action « Kiffe tes règles », sous forme de permanences ou d'ateliers, à destination des jeunes filles en présence de leurs parents, ○ Poursuivre la mise en place d'actions – portées par les centres sociaux culturels – sur les thématiques suivantes : futurs parents, ruptures familiales, petite enfance, enfance et jeunesse, addictions des jeunes aux écrans, etc. ○ Favoriser la coopération et la collaboration entre les acteurs dans la conception et la mise en place de projets sur cette thématique, ○ Diversifier les actions de soutien à la parentalité : café des parents, massage bébé, diner quizz, café futurs parents, atelier sur l'allaitement, etc. - Renforcer les compétences psycho-sociales des parents et des jeunes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer les compétences psychosociales dans les écoles en lien avec les missions locales, ○ Renforcer les compétences psychosociales des parents et enfants victimes de violences intrafamiliales, ○ Sensibiliser et former les professionnels à l'accompagnement d'enfants ou parents victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales, en lien avec les actions de l'association « Solidarité Femmes 68 ».
<p>Public cible</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Parents du PETR Pays Thur Doller - Enfants et adolescents du PETR Pays Thur Doller
<p>Territoire d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pays Thur Doller
<p>Partenaire(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle Accompagnement Prévention Santé Alsace (APSA) - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Thur Doller - PETR Pays Thur Doller - Maison des adolescents du Haut-Rhin

	<ul style="list-style-type: none"> - Association Au Fil de la Vie - Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA Le CAP) - Réseaux de périnatalité - Caisse d'Allocations Familiales du Haut Rhin (CAF) - Mutualité Sociale Agricole (MSA) - Conseils et Accompagnement pour Agir en Promotion de la Santé (CAAPS) - Mission locale Thur Doller - Collectivité européenne Alsace : CeA (PMI) - Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (Intervenant Social en Gendarmerie) - Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)* - Solidarités femmes 68 - Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) - Ecoles * - Crèches * - Relais Assistantes maternelles * - Périscolaire * - Travailleurs sociaux* - Etablissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) * <p><i>*partenaires identifiés à contacter lors de la mise en œuvre</i></p>
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>☒ 2023-2024 ☒ 2024-2025 ☒2025-2026 ☒2026-2027 ☒2027-2028</p>
<p>Financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CLSM pour l'apport de ressources humaines - Régime Local (demandes de subventions validées lors de commissions) - CPAM dans le cadre de financement d'actions sur les compétences psychosociales via des appels à projets - Réseau Parents 68 (appel à projets à déposer entre octobre et janvier pour année N) - MSA (appel à projet sur la prévention mais dont les axes sont à ce jour inconnus) - ARS selon appels à projets - Centres Sociaux Culturels pour l'organisation des forums - Appels à projets potentiels - Financement potentiel du programme Leader 2023-2027
<p>Indicateurs de processus</p>	<p><i>Mise en œuvre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions organisées par rapport au nombre prévu - Typologie des actions organisées - Dates et lieux des actions <p><i>Public cible</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des participants à chaque événement au regard du nombre prévu - Typologie des participants <p><i>Partenaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires associés à l'action - Typologie des partenaires associés à l'action - Nature des documents / échanges formalisant les partenariats

	<p><i>Information, communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des vecteurs de communication créés ou utilisés - Typologie des vecteurs de communication créés ou utilisés <p><i>Moyens</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie du financement des actions - Nom des financeurs <p><i>Suivi du programme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes impliquées dans l'équipe projet - Typologie des personnes impliquées dans l'équipe projet - Nombre de rencontres préalables aux actions
<p>Indicateurs de résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Objectif 2.2</i> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de parents ayant participé à des actions déclarant avoir développé leurs compétences psycho sociales • Nombre d'enfants ayant participé à des actions déclarant avoir développé leurs compétences psycho sociales - <i>Objectif 2.3</i> Evolution de la fréquentation annuelle aux actions de soutien à la parentalité sur le territoire - <i>Objectif 2.4</i> Nombre de professionnels ayant participé à l'action déclarant se sentir en capacité de repérer et d'accompagner des personnes en situation de violences intrafamiliales

<p>Rôle des pilotes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le lien avec chaque partenaire - Animer les rencontres - Rédiger les comptes rendus (avec copie au coordonnateur CLS) - Mettre en relation les différents acteurs - Coordonner les actions - S'assurer de la réalisation des actions prévues - Réaliser l'évaluation annuelle
--------------------------------	--

<p>Rôle du PETR partenaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux rencontres - Réaliser les actions imparties - Être en relai si besoin du pilote - Veiller à la réalisation de l'évaluation annuelle
---------------------------------------	---

Renforcer le développement des comportements favorables à la santé

- ✓ **Objectif 2.5 : Renforcer les connaissances et compétences des habitants et des jeunes scolarisés autour des addictions sur le territoire du PETR Thur Doller**
- ✓ **Objectif 2.6 : Développer l'accessibilité à une offre de prévention de lutte contre les addictions sur le territoire du PETR Thur Doller**
- ✓ **Objectif 2.7 : Renforcer les connaissances et compétences des professionnels sur la thématique des addictions et des comportements à risque**

Fiche-action n°8 : Renforcer la prévention en matière d'addiction

Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les actions de prévention de lutte contre les addictions - Renforcer les actions de prévention de lutte contre les addictions dans les écoles et collèges
Porteur(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA le Cap), Valérie MEYER, Directrice : v.meyer@le-cap.org
	<ul style="list-style-type: none"> - PETR Pays Thur Doller, Madame Naouel Gharbi, Coordinatrice : sante@pays-thur-doller.fr
Contexte	<p>Le territoire présente un taux de décès par pathologie liés à l'alcool et au tabac inférieur à la moyenne régionale.</p> <p>Pour autant, les acteurs sollicités lors de la concertation identifient cette thématique comme prioritaire.</p> <p>Ils proposent des actions permettant d'agir sur la consommation des produits addictifs mais également sur les comportements à risque.</p> <p>Le rapport « Santé mentale en population générale » réalisé en 2019 précise que plus d'1 jeune sur 10 entre 18 et 29 ans est concerné par les problèmes liés aux drogues.</p>
Modalités d'actions	<p>Renforcer les actions de prévention de lutte contre les addictions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Eduquer à la santé face à la consommation des produits addictifs et les comportements à risques, en proposant des activités ludiques (exemple : escape game), ○ Renforcer les actions de réduction des risques et des dommages (RDRD) liées aux consommations, en lien avec les CSAPA, ○ Former et sensibiliser les professionnels aux addictions, comportements à risque et repérages précoces ○ Communiquer sur l'action « déclic stop tabac » mise en place par la MSA et tous types d'actions nationales et locales, ○ Communiquer sur les futurs webinaires d'informations de la CPAM 68 sur la thématique de l'addiction.

	<p>Renforcer les actions de prévention de lutte contre les addictions dans les écoles et collèges :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser et informer les étudiants sur les dispositifs, les actions et l'offre de prise en charge en addictologie existante sur le territoire du Pays Thur Doller ○ Mener des actions collectives autour des CPS, de l'école maternelle au collège, ○ Renforcer les actions de prévention sur les risques liés aux écrans dans les écoles et collèges.
Publics cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté éducative - Habitants du Pays Thur Doller
Territoire d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - PETR Pays Thur Doller
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Mission locale Thur Doller - Agence Régionale de Santé (ARS) Grand-Est - Centres Sociaux Culturels (CSC) - Collèges et lycées du Pays Thur Doller * - Maison de Protection des Familles (MPF) - Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) - Education Nationale - Collectivités locales - Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Thann * - Ecoles maternelle et primaire * - Maison de l'Emploi - Pôle Emploi - Maison des Ados - Centre d'Information et de Ressources sur les Drogues et les Dépendances (CIRDD) * - Grand Est addictions * <p><i>*partenaires identifiés à contacter lors de la mise en œuvre</i></p>
Calendrier prévisionnel	<p><input checked="" type="checkbox"/> 2023-2024 <input checked="" type="checkbox"/> 2024-2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2025-2026 <input checked="" type="checkbox"/> 2026-2027 <input checked="" type="checkbox"/> 2027-2028</p>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - CPAM : mise en place des webinaires d'information et les escape games sur la thématique de l'addiction, - Appels à projet divers : financement possible au travers d'appels à projet, si d'autres partenaires postulent. - Association Le Cap financée par ARS Grand-Est - ARS selon appels à projets - Appels à projets potentiels - Financement potentiel du programme Leader 2023-2027
Indicateurs de processus	<p><i>Mise en œuvre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions organisées par rapport au nombre prévu - Typologie des actions organisées - Dates et lieux des actions <p><i>Public cible</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des participants à chaque événement au regard du nombre prévu

	<ul style="list-style-type: none"> - Typologie des participants <p><i>Partenaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires associés à l'action - Typologie des partenaires associés à l'action - Nature des documents / échanges formalisant les partenariats <p><i>Information, communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des vecteurs de communication créés ou utilisés - Typologie des vecteurs de communication créés ou utilisés <p><i>Moyens</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie du financement des actions - Nom des financeurs <p><i>Suivi du programme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes impliquées dans l'équipe projet - Typologie des personnes impliquées dans l'équipe projet - Nombre de rencontres préalables aux actions
<p>Indicateurs de résultats</p>	<p><i>Objectif 2.5</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes déclarant avoir développé des connaissances et des compétences à l'issue des actions • Typologie des personnes déclarant avoir développé des connaissances et des compétences à l'issue des actions <p><i>Objectif 2.6</i></p> <p>Evolution de la fréquentation annuelle à l'offre de prévention de lutte contre les addictions</p> <p><i>Objectif 2.7</i></p> <p>Nombre de professionnels déclarant se sentir en capacité de repérer des comportements à risque et d'accompagner les personnes sur la thématique des addictions</p>
<p>Rôle du PETR co-pilote Rôle du CAP co-pilote</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se coordonner avec le co-pilote - Maintenir le lien avec chaque partenaire - Co-animer les rencontres - Co-rédiger les comptes rendus - Coordonner les actions relevant du PETR - S'assurer de la réalisation des actions prévues - Co-réaliser l'évaluation annuelle

- ✓ **Objectif 2.8 : Améliorer la visibilité de l'offre d'activité physique du territoire du Pays Thur Doller**
- ✓ **Objectif 2.9 : Développer l'accessibilité à des modes de déplacements actifs des habitants du Pays Thur Doller**

Fiche-action n°9 : Soutenir et développer l'activité physique adaptée sur le territoire

<p>Objectifs opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la visibilité de l'offre de prévention sur l'activité physique sur le territoire, - Promouvoir l'activité physique auprès de tous les habitants du territoire.
<p>Porteur(s) de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le pôle APSA (Accompagnement Prévention Santé Alsace), Adeline KIRSCHER, Coordinatrice sport santé : coordination.sportsante@sante-sudalsace.org
<p>Contexte</p>	<p>La Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 visant à la modernisation de notre système de santé réaffirme l'intérêt de l'activité physique (AP) et donne la possibilité pour un médecin de prescrire une AP.</p> <p>De plus, la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 vise à démocratiser le sport en France notamment avec la prescription d'une activité physique adaptée pour les personnes atteintes d'une maladie chronique mais aussi une inscription des Maisons Sport Santé dans la loi. (Les Maisons Sport Santé (MSS) ont pour but d'accueillir et d'orienter les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge, leur état de santé ou de fragilité).</p> <p>En région Grand Est, le Pôle APSA est opérateur du dispositif PRESCRI'MOUV pour mettre en place sur son territoire d'action le dispositif d'APA porté par l'ARS Grand Est. Il s'inscrivait déjà auparavant dans cette dynamique avec la mise en œuvre du plan régional Activité Physique Santé Bien Être 2013 – 2016 (APSBE 2013 – 2016). Le dispositif Prescriouv contribue à favoriser le déploiement d'une offre d'activité physique adaptée uniquement pour les patients atteints de maladies chroniques selon des critères définis.</p> <p>En mars 2021, le Pôle APSA (ex Réseau Santé de Sud Alsace) a obtenu la reconnaissance Maisons Sport-Santé par le ministère des solidarités et de la santé et le ministère chargé des sports. La Maison Sport-Santé de Sud Alsace, basée à Altkirch, a pour vocation d'être un lieu d'accueil, de ressources et d'accompagnement pour les bénéficiaires, les associations locales, les collectivités, les professionnels souhaitant s'inscrire dans la démarche du sport-santé, durable et de qualité, sur le sud du Haut-Rhin, hors ville de Mulhouse.</p> <p>Elle donne l'opportunité à tout public, et notamment les publics fragiles, de pratiquer, développer ou reprendre une activité physique de proximité, régulière, adaptée, progressive et sécurisante à des fins de santé et de bien-être, et réduire les comportements sédentaires. Son autre objectif est de développer, pérenniser, coordonner et promouvoir l'activité physique.</p> <p>Par ailleurs, dans le cadre de l'enquête adressée aux professionnels de santé du territoire, les 2/3 trouvent que les</p>

	<p>actions de prévention actuellement déployées sur le territoire sont insuffisantes.</p> <p>Quant aux habitants interrogés sur les sujets de santé sur lesquels ils aimeraient être informés, l'hygiène de vie (alimentation, activité physique, etc.) figure parmi les sujets les plus plébiscités.</p> <p>Cette fiche action sera traitée dans le cadre de l'Urbanisme Favorable à la Santé.</p>
<p>Modalités d'actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la visibilité de l'offre de prévention sur l'activité physique sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> o Créer un annuaire sur l'offre de prévention, notamment sur l'offre d'activité physique existante sur le territoire, en lien avec les maisons sport-santé et le comité départemental olympique. A noter que le pôle APSA a réalisé un annuaire recensant l'offre de sport santé existante sur le territoire. - Promouvoir l'activité physique à des fins de santé auprès de tous les habitants du territoire : <ul style="list-style-type: none"> o Promouvoir la pratique d'une activité physique à des fins de santé pour les jeunes et leur famille, o Sensibiliser à l'activité physique dès le plus jeune âge, o Favoriser les mobilités actives (notamment le vélo, la marche et la trottinette non électrique), o Mettre en place des actions de promotion des modes actifs de déplacement, o Diversifier l'offre sportive pour les séniors, o Soutenir la mise en œuvre des 30 minutes d'activité physique quotidienne promue par l'éducation nationale et proposer des actions auprès des enseignants. o Communiquer sur les dispositifs sport santé existants de la maison sport santé alsace – pôle APSA (programmes ETP, Prescirmouv et autres programmes santé).
<p>Public cible</p>	<p>Tous les habitants du Pays Thur Doller</p>
<p>Territoire d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pays Thur Doller
<p>Partenaire(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est - Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin(CPAM) - Mutualité Sociale Agricole : MSA (Atout âge Alsace) - Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) de Lauw - PETR du Pays Thur Doller - Conseils et Accompagnement pour Agir en Promotion de la Santé (CAAPS) - Santéa - Association « roues libres » de Masevaux - Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) - Educateurs sportifs * - Centre sociaux culturels (CSC) - Ecoles * - Collectivité européenne Alsace (CeA) - Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale (AFUT)

	<i>*partenaires identifiés à contacter lors de la mise en œuvre</i>
Calendrier prévisionnel	<input checked="" type="checkbox"/> 2023-2024 <input checked="" type="checkbox"/> 2024-2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2025-2026 <input checked="" type="checkbox"/> 2026-2027 <input checked="" type="checkbox"/> 2027-2028
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle APSA via les actions financées par l'ARS et le Régime Local d'assurance maladie - Temps de travail de la coordinatrice du pôle APSA - MSA (appel à projet sur la prévention) - Régime local d'assurance maladie : financement des actions d'activité physique dans les écoles primaires et périscolaires - ARS selon appels à projets - Appels à projets potentiels - Financement potentiel du programme Leader 2023-2027
Indicateurs de processus	<p><i>Mise en œuvre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions organisées par rapport au nombre prévu - Typologie des actions organisées - Dates et lieux des actions <p><i>Public cible</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des participants à chaque événement au regard du nombre prévu - Typologie des participants <p><i>Partenaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires associés à l'action - Typologie des partenaires associés à l'action - Nature des documents / échanges formalisant les partenariats <p><i>Information, communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des vecteurs de communication créés ou utilisés - Typologie des vecteurs de communication créés ou utilisés <p><i>Moyens</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie du financement des actions - Nom des financeurs <p><i>Suivi du programme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes impliquées dans l'équipe projet - Typologie des personnes impliquées dans l'équipe projet - Nombre de rencontres préalables aux actions
Indicateurs de résultats	<p><i>Objectif 2.8</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'habitants déclarant connaître l'offre d'activité physique sur le territoire • Typologie de ces habitants <p><i>Objectif 2.9</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nb d'habitants déclarant utiliser des modes de déplacements actifs • Typologie des habitants déclarant utiliser ou non des modes de déplacements actifs • Typologie des éventuelles difficultés rencontrées dans l'accès et l'utilisation des modes de déplacements actifs

Rôle du Pôle APSA pilote	<ul style="list-style-type: none">- Maintenir le lien avec chaque partenaire- Animer les rencontres- Rédiger les comptes rendus (avec copie au coordonnateur CLS)- Mettre en relation les différents acteurs- Coordonner les actions- S'assurer de la réalisation des actions prévues- Réaliser l'évaluation annuelle
---------------------------------	--

Rôle du PETR partenaire	<ul style="list-style-type: none">- Participer aux rencontres- Réaliser les actions imparties- Être en relai si besoin du pilote- Veiller à la réalisation de l'évaluation annuelle
--------------------------------	--

Projet voté

- ✓ **Objectif 2.10 : Renforcer l'accessibilité et la participation aux dépistages des cancers et des maladies chroniques des habitants du Pays Thur Doller**

Fiche-action n°10 : Renforcer le dépistage de certaines maladies chroniques

<p>Objectifs opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer des actions de dépistage des cancers sur le territoire. - Déployer des actions de dépistage des autres maladies chroniques (diabète, obésité, maladies cardiovasculaires)
<p>Porteur(s) de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le pôle APSA (Accompagnement Prévention Santé Alsace), Adeline KIRSCHER, Coordinatrice sport santé : coordination.sportsante@sante-sudalsace.org
<p>Contexte</p>	<p>Le taux de personnes exonérées au titre d'une Affection de Longue Durée (maladie grave et/ou chronique) est plus important sur le Pays Thur Doller (26,3%) par rapport au niveau départemental, régional et national.</p> <p>Comme dans l'ensemble de la France métropolitaine, les cancers et les maladies cardio-vasculaires sont les causes principales de mortalité dans les 3 communautés de commune.</p> <p>Le diagnostic local de santé souligne une plus faible participation aux dépistages du cancer du sein au PETR Pays Thur Doller par rapport aux échelons supérieurs.</p> <p>On note en revanche :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ une meilleure participation aux dépistages du cancer colorectal par rapport aux échelons supérieurs. A noter que si le dépistage de cancer colorectal est mieux suivi qu'aux échelons supérieurs, les professionnels de santé indiquent également des taux de cancer colorectal plus importants. ○ une meilleure participation aux dépistages du cancer de col de l'utérus pour les femmes entre 25 et 65 ans que sur les territoires de comparaison. <p>L'objectif du CLS est de renforcer le dépistage des maladies chroniques, notamment du cancer du sein et des maladies cardiovasculaires en mettant en place des actions d'aller-vers pour toucher les personnes les plus éloignées des soins.</p> <p>Il est important de rappeler que sur le territoire le temps d'accès à un cabinet de radiologie est long.</p> <p>Par ailleurs, la réglementation évolue et le rôle des sage-femmes et pharmaciens s'accroît au regard des dépistages de certains cancers.</p> <p>Le Centre Régional de Coordination et de Dépistage des Cancers Grand Est et la ligue contre le cancer se mobilisent pour informer les habitants et mettent en œuvre diverses actions de prévention et de sensibilisation.</p> <p>En effet, 40 % des cancers pourraient être évités en modifiant les habitudes de vie.</p>

	<p>De son côté, le pôle APSA mène des actions de prévention dans le champ des maladies chroniques : diabète, obésité et maladie cardio vasculaire.</p> <p><i>A noter que les actions d'aller-vers sont déployées par la CPAM et ciblent les personnes vulnérables (les plus précaires et en situation de handicap).</i></p>
<p>Modalités d'actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer des actions de dépistage des cancers sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> o Organiser des actions de dépistage des cancers en lien avec les maisons de santé, o Déployer des actions d'aller-vers relatives au dépistage des cancers, en lien avec l'action de la CPAM, o Renforcer le dépistage du cancer chez les personnes les plus éloignées du système de santé o Informer les habitants et les collectivités au travers de moyens de communication adaptés (conférence, ateliers...) sur les facteurs de risques et sur la promotion des dépistages organisés o Orienter les personnes dépistées vers les prises en charge adaptées - Déployer des actions de dépistage des autres maladies chroniques : <ul style="list-style-type: none"> o Renforcer le dépistage et les messages de prévention pour les pathologies suivantes : diabète (glycémie), obésité (IMC) et hypertension artérielle (pression artérielle) en lien avec le pôle APSA, o Proposer une offre de dépistage « mobile » dans une logique d'aller-vers, o Orienter les personnes dépistées vers les prises en charge adaptées.
<p>Public cible</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les habitants du Pays Thur Doller
<p>Territoire d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pays Thur Doller
<p>Partenaire(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est - Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin (CPAM) - Mutualité Sociale Agricole :MSA (Atout âge alsace) - Régime Local d'Assurance Maladie (RLAM) - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Thur Doller - PETR du Pays Thur Doller (Plan Alimentaire Territorial et Contrat Local de Santé) - Centres sociaux culturels (CSC) - Ligue contre le cancer - Maisons de santé * - Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de la région Grand Est (CRCDC) - Alsace Cardio* <p><i>*partenaires identifiés à contacter lors de la mise en œuvre</i></p>
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> 2023-2024 <input checked="" type="checkbox"/> 2024-2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2025-2026 <input checked="" type="checkbox"/> 2026-2027 <input checked="" type="checkbox"/> 2027-2028</p>

<p>Financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le pôle APSA via les actions financées par l'ARS et le Régime Local d'Assurance Maladie dans le cadre des actions d'information, de dépistage et de sensibilisation sur les maladies chroniques - Temps de coordination du pôle APSA - CPAM 68 selon appels à projets - FEMAGE via le financement régime local d'assurance maladie, de l'ARS et de la région Grand Est dans le cadre du dépistage de la rétinopathie diabétique avec un rétinographe itinérant - MSA (appels à projets possibles) - ARS selon appels à projets - Appels à projets potentiels - Financement potentiel du programme Leader 2023-2027
<p>Indicateurs de processus</p>	<p><i>Mise en œuvre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions organisées par rapport au nombre prévu - Typologie des actions organisées - Dates et lieux des actions <p><i>Public cible</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des participants à chaque événement au regard du nombre prévu - Typologie des participants <p><i>Partenaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires associés à l'action - Typologie des partenaires associés à l'action - Nature des documents / échanges formalisant les partenariats <p><i>Information, communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des vecteurs de communication créés ou utilisés - Typologie des vecteurs de communication créés ou utilisés <p><i>Moyens</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie du financement des actions - Nom des financeurs <p><i>Suivi du programme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes impliquées dans l'équipe projet - Typologie des personnes impliquées dans l'équipe projet - Nombre de rencontres préalables aux actions
<p>Indicateurs de résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du nombre de personnes participants aux actions de dépistages • Nombre de personnes déclarant avoir ou ne pas avoir de difficultés d'accès à l'offre d'activités physiques spécifiques • Typologie de ces difficultés

Rôle du Pôle APSA pilote	<ul style="list-style-type: none">- Maintenir le lien avec chaque partenaire- Animer les rencontres- Rédiger les comptes rendus (avec copie au coordonnateur CLS)- Mettre en relation les différents acteurs- Coordonner les actions- S'assurer de la réalisation des actions prévues- Réaliser l'évaluation annuelle
---------------------------------	--

Rôle du PETR partenaire	<ul style="list-style-type: none">- Participer aux rencontres- Réaliser les actions imparties- Être en relai si besoin du pilote- Veiller à la réalisation de l'évaluation annuelle
--------------------------------	--

Projet voté

- ✓ **Objectif 2.11 : Renforcer les connaissances des enfants autour de l'équilibre alimentaire**
- ✓ **Objectif 2.12 : Renforcer l'accessibilité géographique et financière à une alimentation de qualité**
- ✓ **Objectif 2.13 : Renforcer la coordination entre les acteurs de l'alimentation du territoire**

Fiche-action n°11 : Améliorer la prévention sur l'alimentation

<p>Objectifs opérationnels</p>	<p><u>Accès pour tous à une alimentation de qualité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du territoire - Promouvoir une alimentation équilibrée - Lutter contre la précarité alimentaire
<p>Porteur(s) de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan Alimentaire Territorial (PAT) du PETR du Pays Thur Doller, Chargée de mission : alimentation@pays-thur-doller.fr
<p>Contexte</p>	<p>La population porte une attention particulière à l'alimentation. En effet, Parmi les habitants interrogés, 95% (146 sur 154 participants à l'enquête) ont déclaré faire attention à leur alimentation.</p> <p>Par ailleurs, notons que le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Thur Doller est en cours de réalisation. Ses objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Préserver les ressources naturelles et agricoles pour améliorer l'autonomie alimentaire du territoire dans le contexte de changement climatique ○ Développer et soutenir l'accès aux produits du territoire via la distribution alimentaire et la restauration hors domicile ○ Favoriser les pratiques alimentaires saines et durables de tous les habitants <p>Le Plan National Nutrition Santé 4 développe plusieurs objectifs sur lesquels le contrat local de santé souhaite s'appuyer au regard des besoins recensés lors de groupes de travail commun PAT/CLS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mieux manger en situation de précarité alimentaire ➤ Soutenir le développement de l'éducation à l'alimentation ➤ Promouvoir et faciliter les initiatives/actions locales
<p>Modalités d'actions</p>	<p>-Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser le partenariat entre les structures ○ Relayer les actions et les outils existants <p>- Promouvoir une alimentation équilibrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir les programmes d'accompagnement santé pour l'alimentation (ateliers...) ○ Renforcer la connaissance des plus jeunes sur le bien manger en proposant des actions d'aller-vers (interventions dans les écoles...) en veillant à faire

	<p>remonter l'information auprès des parents : ThurAMAP, Pôle APSA</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner la communauté éducative dans les projets ciblant les enfants (CAAPS) <p>-Lutter contre la précarité alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner les associations solidaires dans le développement de leurs productions (augmentation du nombre de paniers solidaires) ○ Faciliter l'accès pour tous à ces nouvelles ressources avec l'appui des centres socioculturels et l'épicerie sociale
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants scolarisés - Les parents - Les enseignants - Les professionnels du secteur social et alimentaire - Les habitants
Territoire d'intervention	Pays Thur Doller
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Madame Winterholer diététicienne • Epicerie Sociale de Thann • La route de la santé • Resto du cœur Cernay • Resto du cœur Saint Amarin • Petits frères des pauvres Thur • Conseils et Accompagnement pour Agir en Promotion de la Santé (CAAPS) • Association d'insertion « les jardins d'ICARE » • ThurAMAP • Centres sociaux culturels (CSC) • PETR du Pays Thur Doller (Contrat Local de Santé) • Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) • Mutualité Sociale Agricole (MSA) • Pôle Accompagnement Prévention Santé Alsace (APSA) • Les insatiables (ex Silver Fourchette) • Collectivité européenne Alsace (CeA) • Education Nationale
Calendrier prévisionnel	<input checked="" type="checkbox"/> 2023-2024 <input checked="" type="checkbox"/> 2024-2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2025-2026 <input checked="" type="checkbox"/> 2026-2027 <input checked="" type="checkbox"/> 2027-2028
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail des coordinatrices du PAT et du CLS du PETR du Pays Thur Doller - Pôle APSA dans le cadre de son budget de fonctionnement - Régime Local d'Assurance Maladie par le biais d'appels à projets - CAAPS dans le cadre de son budget de fonctionnement - La route de la santé budget pour les actions de prévention auprès de public en situation de précarité (mise à disposition de diététiciennes) - MSA par le biais d'appels à projets - Les financements régionaux sont régis soit par les règlementes d'intervention au moment du dépôt de la demande de financement, soit dans la présentation d'Appel à Manifestation d'Intérêt - ARS selon appels à projets

	<ul style="list-style-type: none"> - Appels à projets potentiels - Financement potentiel du programme Leader 2023-2027
<p>Indicateurs de processus</p>	<p><i>Mise en œuvre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions organisées par rapport au nombre prévu - Typologie des actions organisées - Dates et lieux des actions <p><i>Public cible</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des participants à chaque événement au regard du nombre prévu - Typologie des participants <p><i>Partenaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires associés à l'action - Typologie des partenaires associés à l'action - Nature des documents / échanges formalisant les partenariats <p><i>Information, communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des vecteurs de communication créés ou utilisés - Typologie des vecteurs de communication créés ou utilisés <p><i>Moyens</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie du financement des actions - Nom des financeurs <p><i>Suivi du programme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes impliquées dans l'équipe projet - Typologie des personnes impliquées dans l'équipe projet - Nombre de rencontres préalables aux actions
<p>Indicateurs de résultats</p>	<p><i>Objectif 2.11</i></p> <p>Nombre d'enfants ayant participé à l'action déclarant mieux connaître l'équilibre alimentaire</p> <p><i>Objectif 2.12</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes déclarant avoir ou ne pas avoir de difficultés d'accès à une offre alimentaire de qualité • Type de difficulté rencontrées <p><i>Objectif 2.13</i></p> <p>Nombre d'acteurs déclarant avoir fait évoluer leurs pratiques en termes de coordination</p>

Rôle du PETR pilote (PAT)	<ul style="list-style-type: none">- Maintenir le lien avec chaque partenaire- Animer les rencontres- Rédiger les comptes rendus (avec copie au coordonnateur CLS)- Coordonner les différents acteurs- S'assurer de la réalisation des actions prévues- Réaliser l'évaluation annuelle
----------------------------------	--

-

Rôle du PETR partenaire (CLS)	<ul style="list-style-type: none">- Participer aux réunions- Co-animer si besoin avec la coordinatrice du CLS- Relayer si besoin avec certains dispositifs relevant du CLS- Veiller à l'évaluation annuelle
--------------------------------------	--

Projet voté

- ✓ **Objectif 2.14 : Renforcer la visibilité et l'accessibilité physique de l'offre de soutien aux aidants disponibles sur le territoire**
- ✓ **Objectif 2.15 : Renforcer les aptitudes des habitants en matière de repérage des personnes fragiles et précaires**
- ✓ **Objectif 2.16 : Développer la visibilité de l'offre de prévention à destination des personnes vulnérables**

Fiche-action n°12 : Renforcer la prévention auprès des personnes vulnérables

<p>Objectifs opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer et déployer des actions de prévention auprès des publics fragiles et précaires, - Repérer et prévenir l'épuisement des aidants, - Renforcer la communication sur les actions de prévention à destination des personnes vulnérables.
<p>Porteur(s) de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> - PETR du Pays Thur Doller, Madame Naouel Gharbi, coordinatrice : sante@pays-thur-doller.fr
<p>Contexte</p>	<p>Lors de la concertation menée avec les acteurs sollicités, le renforcement de la prévention auprès des publics fragiles et précaires a été identifié comme une priorité pour le territoire.</p> <p>L'enjeu réside dans le repérage de ce public et l'identification de ses besoins en termes de prévention.</p> <p>Par ailleurs, les Caisses d'Assurance Maladie financent plusieurs offres à destination des personnes en situation de précarité et lancent des appels à projets sur les aides aux aidants. Toutefois, ces actions sont peu connues par les professionnels et habitants du Pays Thur Doller. Ainsi, l'un des objectifs de cette fiche action est de renforcer la communication sur l'offre existante sur le territoire à destination de ce public.</p>
<p>Modalités d'actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer et déployer des actions de prévention auprès des publics fragiles et précaires : <ul style="list-style-type: none"> o Développer un « Réseau de repérage » des personnes fragiles et précaires en sensibilisant et en mobilisant les habitants, afin de les intégrer dans un circuit de prévention de la santé, o Sensibiliser les bailleurs sociaux aux enjeux de l'adaptation des logements à l'autonomie des personnes âgées, o Développer des solutions de mobilité permettant l'accès aux offres de prévention pour les personnes âgées en situation de précarité, o Développer des ateliers de prévention spécifiques et adaptés aux personnes vulnérables. - Repérer et prévenir l'épuisement des aidants : <ul style="list-style-type: none"> o Développer les actions de prévention pour les proches aidants, o Communiquer sur le « café des aidants » organisé par l'association « Au fil de la vie », o Communiquer sur les appels à projets d'aide aux aidants lancés par la CPAM et la MSA.

	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la communication sur les actions de prévention à destination des personnes vulnérables : <ul style="list-style-type: none"> o Diversifier les canaux de communication et l'adapter à chaque public cible : courriers, site internet, panneaux lumineux, grands anniversaires organisés par les CCAS, bulletin municipal, etc. o Associer les CCAS, qui disposent de registres identifiant les personnes vulnérables, à cette communication, o Associer les professionnels du domicile et de la santé à cette communication
<p>Public cible</p>	<p>Les personnes vulnérables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes et adultes en précarité - Personnes âgées en perte d'autonomie - Personnes en situation de handicap en perte d'autonomie - Les personnes isolées - Aidants
<p>Territoire d'intervention</p>	<p>PETR Pays Thur Doller</p>
<p>Partenaire(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créaliance - Association Au fil de la vie - Accueil de jour « Amaelles » - Bailleurs sociaux * - Mutualité Sociale Agricole : MSA (Atout âge alsace) - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Thur Doller - Santéa - Chantiers d'insertion * - AGIR vers l'emploi - Pôle emploi - Mission locale Thur Doller - Maison de l'emploi - Structures sociales * - Collectivité européenne Alsace (CeA) - Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA) pour l'hôpital de Thann - Infirmières libérales * - Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) - ISA interim * - Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) - Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)* - Croix-Rouge* - Pompiers* - Direction Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) * <p><i>*partenaires identifiés à contacter lors de la mise en œuvre</i></p>
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>☑ 2023-2024 ☑ 2024-2025 ☑2025-2026 ☑2026-2027 ☑2027-2028</p>

<p>Financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail de la coordinatrice du CLS, - Appel à projets de la MSA et de la CPAM pour les actions d'aide aux aidants. - ARS selon appels à projets - Communication : utilisation des canaux déjà existants - Appels à projets potentiels - Financement potentiel du programme Leader 2023-2027
<p>Indicateurs de processus</p>	<p><i>Mise en œuvre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions organisées par rapport au nombre prévu - Typologie des actions organisées - Dates et lieux des actions <p><i>Public cible</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des participants à chaque événement au regard du nombre prévu - Typologie des participants <p><i>Partenaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires associés à l'action - Typologie des partenaires associés à l'action - Nature des documents / échanges formalisant les partenariats <p><i>Information, communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des vecteurs de communication créés ou utilisés - Typologie des vecteurs de communication créés ou utilisés <p><i>Moyens</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie du financement des actions - Nom des financeurs <p><i>Suivi du programme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes impliquées dans l'équipe projet - Typologie des personnes impliquées dans l'équipe projet - Nombre de rencontres préalables aux actions
<p>Indicateurs de résultats</p>	<p><i>Objectif 2.14</i></p> <p>Evolution de la fréquentation annuelle à l'offre de soutien aux aidants sur le territoire</p> <p><i>Objectif 2.15</i></p> <p>Nombre d'habitants ayant participé à l'action déclarant se sentir en capacité de repérer des personnes en situation de fragilité ou de vulnérabilité</p> <p><i>Objectif 2.16</i></p> <p>Evolution de la fréquentation annuelle à l'offre de prévention à destination des personnes vulnérables</p>

Rôle du PETR pilote	<ul style="list-style-type: none">- Maintenir le lien avec chaque partenaire- Animer les rencontres- Rédiger les comptes rendus- Mettre en relation les différents acteurs- Coordonner les actions- S'assurer de la réalisation des actions prévues- Réaliser l'évaluation annuelle
----------------------------	--

Projet voté

- ✓ **Objectif 2.17 : Développer la coordination entre les acteurs de la santé mentale et entre le CLSM/CLS sur le territoire du Pays Thur Doller**
- ✓ **Objectif 2.18 : Renforcer les connaissances des habitants et des professionnels autour de la santé mentale**
- ✓ **Objectif 2.19 : Renforcer la visibilité de l'offre en santé mentale auprès des habitants et des professionnels du territoire du Pays Thur Doller**

Fiche-action n°13 : Valoriser l'offre de soins en santé mentale et les projets portés sur le territoire

Objectifs opérationnels	Coordination sur le territoire du CLSM Thur Doller
Porteur(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil Locale de Santé Mentale (CLSM), Madame Mylène MARTEL, coordinatrice : m.martel@ch-rouffach.fr
Contexte	<p>La richesse du territoire du Pays Thur Doller est de compter un PTSM (Projet Territorial de Santé Mental) ainsi qu'un CLSM (Conseil Local de Santé Mental).</p> <p>La coordination croisée du CLS et du CLSM se retrouve à différents niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Vice-Président du PETR référent à la santé en charge du CLS est également président du CLSM - La participation du CLS aux groupes de travail du CLSM - Le CLSM comme partenaire clé dans le champ de la santé mentale au travers du CLS <p>Des problématiques en santé mentale ont pu être identifiées sur l'ensemble du territoire au travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du Diagnostic Local de Territoire réalisé en 2022 - du rapport d'enquête de Santé Mentale en Population Générale réalisé en 2019.
Modalités d'actions	<ul style="list-style-type: none"> - Décliner, à l'échelle locale, les axes de développement du Conseil Local de Santé Mentale : <p>Avec la mise en place et l'animation de 3 groupes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation à la Santé Mentale ○ Connaissance des Acteurs, faire connaître l'existant ○ Prise en compte de la Santé Mentale chez les jeunes <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des actions dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale <p>A partir d'un thème annuel fixé par le collectif national des SISM, chaque territoire peut prendre l'initiative d'organiser des actions répondant aux différents objectifs des SISM qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser le public aux questions de santé mentale ○ Informer à partir d'un thème annuel et national sur les différentes approches de la santé mentale

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rassembler par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale ○ Aider au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale <p>- Renforcer la coordination entre les acteurs du territoire et définir une articulation entre le CLSM/CLS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer l'organisation et l'articulation d'une coordination entre CLS et CLSM ○ Participation du coordinateur CLSM aux instances du CLS et inversement ○ Identifier les besoins en matière de coordination ainsi que les ressources à mobiliser pour y répondre. <p>- Décliner, selon les besoins identifiés par le CLSM et les moyens dont il dispose, les actions nationales et locales probantes</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir les dispositifs Vigilans, 3114 et les formations du Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide auprès des élus et des acteurs de la santé. ○ Déployer des Contrats Socio Multipartites sur le territoire selon les besoins identifiés et les acteurs mobilisables
<p>Public cible</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble des acteurs du territoire • Elus • Population du Pays Thur Doller
<p>Territoire d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pays Thur Doller
<p>Partenaire(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - PETR Thur Doller - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Thur Doller - Structures sanitaires * - Structures médico-sociales * - Centres Sociaux Culturels (CSC) - Associations du territoire intervenant dans le champ de la santé mentale * - Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) - Communes - Centre Hospitalier de Rouffach - Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est - Education Nationale <p><i>*partenaires identifiés à contacter lors de la mise en œuvre</i></p>
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> 2023-2024 <input checked="" type="checkbox"/> 2024-2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2025-2026 <input checked="" type="checkbox"/> 2026-2027 <input checked="" type="checkbox"/> 2027-2028</p>
<p>Financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail de la chargée de mission en charge de la coordination des CLSM du Haut Rhin - CLSM et PTSM (selon la nature des actions et des besoins de financements potentiels) financés par l'ARS Grand Est

	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse à des appels à projets, Appels à Manifestation d'Intérêt
<p>Indicateurs de processus</p>	<p><i>Mise en œuvre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions organisées par rapport au nombre prévu - Typologie des actions organisées - Dates et lieux des actions <p><i>Public cible</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des participants à chaque événement au regard du nombre prévu - Typologie des participants <p><i>Partenaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires associés à l'action - Typologie des partenaires associés à l'action - Nature des documents / échanges formalisant les partenariats <p><i>Information, communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des vecteurs de communication créés ou utilisés - Typologie des vecteurs de communication créés ou utilisés <p><i>Moyens</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie du financement des actions - Nom des financeurs <p><i>Suivi du programme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes impliquées dans l'équipe projet - Typologie des personnes impliquées dans l'équipe projet • Nombre de rencontres préalables aux actions
<p>Indicateurs de résultats</p>	<p><i>Objectif 2.17</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de professionnels de la santé mentale déclarant avoir identifié une amélioration dans leurs pratiques en matière de coordination • Typologie des améliorations identifiées <p><i>Objectif 2.18</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'habitants déclarant avoir développé des connaissances sur la thématique de la santé mentale • Nombre de professionnels déclarant avoir développé des connaissances sur la thématique de la santé mentale <p><i>Objectif 2.19</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'habitants déclarant connaître l'offre de santé mentale sur le territoire • Nombre de professionnels déclarant connaître l'offre de santé mentale sur le territoire

Rôle du CLSM pilote	<ul style="list-style-type: none">- Maintenir le lien avec chaque partenaire- Animer les rencontres- Rédiger les comptes rendus (avec copie au coordonnateur CLS)- Mettre en relation les différents acteurs- Coordonner les actions- S'assurer de la réalisation des actions prévues- Réaliser l'évaluation annuelle
----------------------------	--

Rôle du PETR partenaire	<ul style="list-style-type: none">- Participer aux rencontres- Réaliser les actions imparties- Être en relai si besoin du pilote- Veiller à la réalisation de l'évaluation annuelle
--------------------------------	--

Projet